



FORMATION CONTINUE

2021-2022

**DIPLÔME
D'ÉTABLISSEMENT (DE)**

APPROCHES PARCOURS
ET DYNAMIQUES D'INTEGRATION DES SERVICES
SUR LES TERRITOIRES

ANIMATEUR DE REGROUPEMENTS PLURI-PROFESSIONNELS DE SOINS PRIMAIRES

Responsable pédagogique

Rémy BATAILLON

Conseiller auprès du directeur de la HAS
et professeur affilié à l'EHESP

5 modules - en région

Cette formation est proposée dans le cadre de l'appui aux équipes de soins primaires et est issue d'un partenariat avec la Haute Autorité de Santé (HAS), en lien avec Ministère des Solidarités et de la Santé, l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) et AVECsanté (anciennement FFMPS)

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT ANIMATEUR DE REGROUPEMENTS PLURI-PROFESSIONNELS DE SOINS PRIMAIRES

Objectifs de la formation :

La formation doit permettre de croiser :

- Une approche individuelle de prise de poste ou d'évolution professionnelle en tant qu'animateur
- Une approche méthodologique pour renforcer vos compétences, notamment en termes de conduite du changement, de gestion de projet et d'animation d'équipe, de gestion juridique et financière de la structure et de démarches qualité couplées à la structuration des systèmes d'information
- Une approche de santé publique pour mettre en perspective l'organisation des regroupements pluri-professionnels au regard des évolutions du système de santé et des enjeux en termes de responsabilité populationnelle, de respect des droits des patients et d'optimisation des parcours

Public cible :

Animateurs, coordinateurs, managers, directeurs, pilotes, gestionnaires d'un regroupement pluri-professionnel de soins primaires, quelle que soit sa forme...

Avec une formation initiale de professionnel santé ou de pilotage/gestion en santé.

Conditions d'accès

- Etre en poste ou en prise de poste sur les fonctions visées par le programme ;
- Avoir une bonne connaissance de l'utilisation des outils bureautiques (navigation internet, word, power point ...);
- Fournir une lettre d'engagement de l'ensemble de l'équipe avec le coordinateur dans le programme de formation ;

Coût de la formation

- Coûts pédagogiques pris en charge par l'ARS Pays de la Loire
- Défraiement pour le temps de formation, les repas et le transport à la charge de la structure

Validation du diplôme d'établissement

Sous réserve de la participation à tous les séminaires, du rendu des travaux et de la soutenance du mémoire, la formation est sanctionnée par un Diplôme d'Etablissement (DE) « coordinateur de regroupements pluriprofessionnels de soins primaires » correspondant à 6 crédits ECT

Organisation de la formation

La formation se déroule sur **20 mois** et s'articule autour de **cinq modules**

- Prise de fonction du coordinateur
- Projet de santé
- Dynamique collective
- Démarche qualité
- Gestion de la structure

Pour chacun des modules le stagiaire bénéficie :

- d'un **enseignement à distance** avec des ressources mises en ligne sur une plateforme dédiée gérée par l'EHESP (e-learning, fiches didactiques, outils, référentiels...)
- d'un **séminaire présentiel de 2 jours** organisé en région pendant lesquels les participants développent leur capacité à animer le travail collaboratif, à conduire des projets, à mettre en œuvre des démarches qualité et à collaborer avec d'autres acteurs sur le territoire. Les séminaires sont animés par un formateur relais régional.
- d'un **accompagnement individuel** par le formateur relais.

Programme de la formation sur les modules

Module 1 : Prise de fonction du Coordinateur

Analyser avec l'équipe la motivation à s'engager dans la formation, les attentes, les objectifs à 2 ans

Définir et expliciter les rôles et les activités du leader et du coordinateur, établir une fiche de poste du coordinateur

Maîtriser la conduite de réunion, la prise de parole et de décision

Module 2 : Projet de santé

Définir les composantes d'un projet de santé

Articuler une vision partagée, un diagnostic et un plan d'actions : réaliser un diagnostic, formaliser un objectif, organiser les objectifs et prioriser les actions, définir les étapes et les outils de la gestion de projet et de la démarche qualité

Rédiger ou consolider le projet de santé de la MSP et déterminer les modalités de sa mise en œuvre.

Module 3 : Dynamique Collective

Maîtriser les conditions de fonctionnement d'une équipe (dimensions, développement, priorisation d'objectifs, prise de décision)

Élaborer un règlement intérieur, une charte d'engagement mutuel, des règles de partage des informations cliniques

Adopter la posture et les outils du coordinateur : communication, écoute, délégation, autonomie des collaborateurs, retours d'information, gestion de conflits, animation de réunions

Module 4 : Démarche qualité

Faire le lien entre démarche qualité, matrice de maturité et dynamique d'équipe

Comprendre le rôle du coordonnateur dans l'utilisation du Système d'information : standardisation et structuration des données, recueil de données pour le suivi des objectifs, relation avec l'éditeur

Appréhender les outils d'animation de réunions de concertation pluri-professionnelle, élaborer un protocole pluri-professionnel, favoriser un apprentissage expérientiel

Module 5 : Gestion de la structure

Maîtriser la gestion de fonctionnement de la structure (comprendre l'environnement, l'organisation, les exigences réglementaires, les interlocuteurs)

Elaborer un budget prévisionnel, établir les relations avec un expert-comptable

Comprendre les formes juridiques d'un regroupement (notions juridiques, les différentes formes, la vie d'une SISA)

Comprendre les obligations en tant qu'employeur (obligations préalables à l'embauche, maitriser l'arrivée d'un salarié)

Inscription



Pour plus d'information :

- ✓ ARS – Béatrice BONNAVAL - 02 49.10.40.42 – beatrice.bonnaval@ars.sante.fr
- ✓ APMSL – contact@apmsl.fr – 02.28.21.97.35

Dossiers de candidature :

- CV
- Lettre de motivation
- Lettre d'engagement de l'équipe

A communiquer au plus tard le 18 février 2021 à l'adresse suivante :
ARS-PDL-DOSA-ASP@ars.sante.fr